



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 32227

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les conclusions du rapport annuel de la Cour des comptes relatif à l'application des lois de financement de la sécurité sociale, publié en septembre 2008. Ce rapport reproche notamment au Gouvernement la complexité des exonérations de cotisations accordées aux entreprises. Celles-ci représentent 32,3 milliards d'euros en 2008, et 4 milliards rien que pour la loi TEPA (Travail, emploi et pouvoir d'achat), dont l'efficacité est aussi dénoncée à plusieurs reprises. Alors qu'une réduction des exonérations de charges pour les entreprises pourrait permettre de libérer, selon le Premier président de la Cour des comptes, quelques sept milliards d'euros, il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend tout prochainement tenir compte de ces observations pour réduire le déficit de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32227

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)